



LA RÉSISTANCE SAHRAOUIE INTÉRESSE LE MONDE

Depuis 2002, des femmes et des hommes sont venus de 28 pays et de tous les continents

Défenseurs des droits de l'Homme, juristes, journalistes, reporters photos, élus, réalisateurs, écrivains, syndicalistes et des amis du peuple sahraoui sont venus au Sahara occidental occupé, découvrir la réalité des conditions de vie et la Résistance pacifique des Sahraoui-e-s face à la répression coloniale.

Europe

Espagne
France
Italie
Allemagne
Royaume-Uni
Suède
Norvège
Pays Bas
Portugal
Pologne
Lituanie
Finlande
Belgique

Danemark
Suisse
Ukraine

Amérique du Nord

États Unis
Canada

Afrique

Tunisie

Asie

Japon
Chine

Australie

Amérique du Sud

Mexique
Argentine
Paraguay
Uruguay
Colombie
Brésil

Depuis 10 ans le Maroc ne tolère plus aucun observateur étranger au Sahara occidental : professionnel de l'information, juriste ou militant des droits de l'homme.

Depuis 2014 les autorités d'occupation ont expulsé 300 personnes venues de 21 pays et de 4 continents.

Norvège (133) Espagne (105), Suède (9), France (6), Italie (6), États Unis (6), Pologne (5), Royaume-Uni (4), Tunisie (4) Danemark (4) Pays Bas (2), Lituanie (2), Canada (2), Japon (2), Suisse (2) Chine (1) Portugal (3), Ukraine (1) Belgique (1) Allemagne (1) (Finlande (1)

2014 : 53 expulsions
2015 : 22 expulsions
2016 : 85 expulsions
2017 : 68 expulsions (dont 5 députés européens)
2018 : 11 expulsions
2019 : 34 expulsions

2020 : 8 expulsions
2021 : 3 expulsions
2022 : 5 expulsions
2023 : 6 expulsions
2024 : 5 expulsions

Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU est également interdit d'accès pour la 9ème année consécutive.

19 EXPULSIONS DU MAROC

- Personne en transit pour se rendre au Sahara occidental
- Ou au cours d'enquête militante, d'activité professionnelle sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental et au Maroc

7 ONG internationales de 6 nationalités ont été interdites au Maroc

Human Rights Watch	USA
NOVACT	Espagne
Avocats sans frontière	Belgique
Friedrich Naumann Stiftung	Allemagne
Amnesty International	Londres
Fondation Carter	USA
Free Press Unlimited	Pays-Bas

Michèle Decaster

Militante anticolonialiste

Secrétaire générale de l'AFASPA

Nationalité Française, expulsée le 6 août 2014

Je m'intéresse au conflit de décolonisation du Sahara occidental depuis 1987. Je suis allée dans les campements de réfugiés à de nombreuses reprises et cinq fois au territoire occupé de 2002 à 2013. En août 2014 je souhaitais durant trois semaines poursuivre le recueil de récits de vies de femmes et d'hommes pour mon livre « *Irréductibles sahraouies, femmes et hommes en résistance* », afin de faire connaître la résistance en territoire occupé depuis l'invasion de 1975.

Je suis arrivée à El Ayoun le mercredi 6 août 2014 à 18h50 via Casablanca. Dès ma descente d'avion j'ai aperçu un homme en civil qui me filmait. A chacune de mes cinq précédentes visites, de 2002 à 2013, j'ai été photographiée, filmée, écoutée et suivie dès que je rencontrais la résistance sahraouie, mais jamais si tôt. Cette fois la suite m'a surprise.

Alors que j'étais dans la file d'attente du contrôle, un homme en civil a saisi mon passeport sans se présenter et a disparu dans un bureau. À son retour, une demi-heure plus tard, il m'a dit que j'étais "indésirable" et que je devais repartir par l'avion qui m'avait amenée. J'ai contesté l'expulsion arbitraire et exigé une décision judiciaire. Je fus immédiatement entourée d'une vingtaine de policiers en civil. Les demandes conciliantes m'invitant à "être raisonnable" ont bien vite été suivies d'intimidations verbales et physiques. Après s'être saisi de mon sac de voyage, un homme a tenté de m'arracher mon bagage à main. Il m'a tordu le bras sans y parvenir. J'ai été malmenée et me suis retrouvée au sol, traînée en direction du tarmac par plusieurs policiers. Sans doute par crainte d'une scène devant les passagers de l'avion, ils ont renoncé à m'embarquer de force. J'ai voulu prévenir le Consulat de France et le militant sahraoui qui m'attendait, mais le policier a tenté de dérober mon portable qui est tombé en s'ouvrant. Je n'ai pu récupérer la batterie qui a été saisie. Toute cette scène a été filmée. Des photos ont circulé sur internet...

Plus tard on m'a fait monter de force dans un véhicule. J'ai été enlevée contre ma volonté à 21h30 à l'aéroport d'El Ayoun et séquestrée dans un véhicule présenté comme étant un taxi qui m'a emmenée à Agadir par trois hommes, sorte de supplétifs de la police, dont un seul connaissait quelques mots de français. Trois fourgons de GUS (Groupes Urbains de Sécurité) nous ont "escortés" jusqu'à la sortie d'El Ayoun ainsi qu'un véhicule banalisé qui fut seul à nous suivre jusqu'à la sortie du territoire non autonome du Sahara occidental.

Durant le voyage j'ai craint un accident du fait de la conduite du chauffeur qui roulait « à tombeau ouvert », téléphonant sans cesse alors que de gros camions venant en face l'éblouissaient souvent. Je ne pouvais attacher ma ceinture hors d'usage. La portière arrière étant bloquées, en cas d'accident je n'aurais pu m'extraire du véhicule. On ne m'a permis qu'une seule fois d'aller aux « toilettes » mes accompagnateurs devaient obtenir le OK d'une autorité supérieure. Le chauffeur ne s'est pas arrêté dans un des restaurants mais à la dernière pompe de ravitaillement des camions où les WC sans électricité, étaient d'une puanteur écœurante, au fond d'un couloir à la porte dépourvue de serrure. Arrivés à Inzgen vers 4h30 le chauffeur a voulu me débarquer devant un « hôtel » miteux au 1^{er} étage d'une construction, où aucune chambre n'était réservée J'ai refusé de descendre du taxi. On m'a finalement emmenée devant un hôtel ordinaire à Agadir.



Paru sur le site marocain 360 : « *Les autorités de la ville de Laayoune ont refoulé dans la soirée du 6 août une activiste française pro-polisario qui s'est comportée de manière agressive avec la police marocaine.* »

Par Ziad Alami

© photo d'un inconnu...

Expulsion du Sahara occidental 10 et 11 septembre 2016

L'histoire d'un NON-voyage

Caterina Lusuardi, présidente de l'association Jaima Sahrawi di Reggio Emilia, Fabiana Bruschi, présidente de l'association Berretti Bianchi di Lucca Silvia Prodi, conseillère de la région Émilie-Romagne à l'époque

Nous avons pris l'avion à Bologne pour aller à Laayoune au Sahara Occidental, avec escale à Casablanca. Arrivées à destination, avant que nous puissions descendre, 5 ou 6 policiers en uniforme et en civil sont montés dans l'avion et nous ont informées que nous ne débarquerions pas et que nous serions renvoyées dans cet avion à Casablanca.

Nous avons demandé les raisons et un document écrit. Ils ont répondu avoir des ordres supérieurs et aucun document. Nous avons averti les personnes qui nous attendaient. Le ministère des Affaires étrangères, indiquant l'ambassade d'Italie au Maroc comme référence pour le Sahara occidental, nous l'avons appelé pour expliquer ce qui nous arrivait. On me répond ne pas savoir où se trouve Laayoune, mais qu'il y a un aéroport où ils vont contacter un responsable. Ils nous rappellent ensuite pour nous préciser qu'ils ne peuvent rien faire car une fois de plus ils disent ne pas connaître Laayoune du Sahara Occidental. Nous déduisons qu'ils ne feront rien pour nous, alors que nous observons les préparatifs du départ de l'avion.

Nous partons inconsolables pour Casablanca où nous arrivons dans la soirée. L'entrée de l'aéroport ressemble à un poste de contrôle improvisé car ils sont très rapides à regarder les passeports des passagers et tout aussi rapides à regarder les nôtres sans les nous les rendre.

À ce moment-là, un homme en civil, présumé officier de police, nous ordonne de le suivre et nous sommes escortées on ne sait où par des hommes également en civil. Notre inquiétude augmente, ils continuent à ne donner aucune explication et nous conduisent finalement en zone de transit, évoquant la possibilité de notre rapatriement. Nous passons la nuit sur les bancs du couloir, gardées à distance, sans que personne ne vienne nous offrir une couverture ni un verre d'eau.

Entre-temps, nous contactons Stefano Vaccari, coordinateur de l'intergroupe parlementaire pour la solidarité avec le peuple sahraoui, nous informons le maire de Reggio Emilia Luca Vecchi et le consul général d'Italie à Casablanca Alessandro Ferranti, qui nous rend brièvement visite vers une heure du matin pour vérifier la situation, confirmant l'idée du rapatriement dans le premier vol, sans rien changer à notre situation.

Au matin, nous sommes conduites à l'espace d'embarquement pour l'Italie, toujours escortées, mais cette fois avec un agent en uniforme qui détient nos passeports. À la porte, nous rencontrons l'ambassadeur italien au Maroc à qui nous signalons l'incident et lui demandons de contacter les autorités pour obtenir des informations sur l'affaire et surtout des documents écrits. Il nous dit qu'en tant qu'ambassade italienne au Maroc, ils n'ont aucune juridiction sur le Sahara occidental. Alors comment se fait-il que le site du ministère y fasse référence en cas d'urgence? Ils nous font monter dans l'avion escortées des policiers, sans nos passeports qui sont remis au commandant de bord.

Nous sommes placées à l'arrière de l'avion, arrivées à Bologne, donc sur le sol italien, l'équipage ne nous permet pas de sortir de l'avion, nos passeports sont remis à la police italienne de Bologne qui nous attend à la porte de l'avion. Les officiers ne peuvent rien faire d'autre que nous rendre nos documents et nous accompagner jusqu'à la sortie, constatant avec étonnement que tout était en ordre et que nous n'avions reçu aucun avis d'expulsion. De plus ils ne connaissaient rien sur le Sahara Occidental.

C'est comme si nous n'étions jamais parties, jamais arrivées, comme si nous n'avions jamais décidé d'aller à la rencontre de quelqu'un ; comme si personne ne nous attendait dans un "non-pays" que seule l'Union africaine reconnaît comme une nation et que certaines cartes l'annexent purement et simplement à l'État qui l'occupe, sous le nom de "région".

Nous voulions surtout continuer à tisser ce lien entre femmes qui avait déjà commencé lors des précédents voyages que deux d'entre nous avaient faits.

A notre retour, nous avons bénéficié d'une large solidarité institutionnelle et une demande formelle a également été envoyée à l'ambassade du Maroc en Italie pour connaître les raisons de ce rejet. La réponse que nous avons reçue a confirmé une intransigeance totale à l'égard de la cause sahraouie, mais aussi qu'ils connaissaient tout sur nous trois, et ce que nous allions faire. Ils connaissaient exactement les dates des voyages de Fabiana et de Caterina au Sahara occidental. Nous avons été qualifiées de «perturbatrices de l'ordre public» car ils savaient que nous parlerions à «une minorité de séparatistes du Front Polisario». Ils regrettaient que nous n'ayons pas pris contact avec les représentants élus de ce territoire qui nous auraient permis de visiter le pays librement. Mais s'ils nous avaient laissées passer, ils nous auraient suivies partout et surveillées devant les maisons comme lors de nos précédents voyages.

Nous avons également été attaquées dans les journaux locaux par des associations marocaines de Reggio Emilia qui affirmaient que nous volions des fonds européens et que nous n'avions aucune autorité pour défendre les droits de l'homme.

Avec le recul du temps, cet épisode complexe et difficile à situer dans notre expérience humaine, nous permet de penser qu'il a été l'occasion d'expérimenter dans notre vécu, le ressenti de la suppression de droits fondamentaux.

Notre aventure a attiré l'attention sur le peuple sahraoui, qui a été oublié pendant trop longtemps, et nous espérons que ce témoignage pourra faire naître chez d'autres le même frisson d'indignation que celui que nous avons subi à l'époque.

.Silvia Prodi, Fabiana Bruschi, Caterina Lusuardi

**LE 27 AVRIL 2017 LES AUTORITÉS MAROCAINES ONT EXPULSÉ
CINQ DEPUTÉS EUROPÉENS DU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ**



La délégation de parlementaires européens, issus de différents partis représentés au Parlement européen, s'apprêtait à effectuer une visite dans le territoire occupé du Sahara occidental pour s'enquérir de la situation et rencontrer les organisations de défense des droits de l'homme et des représentants de la société civile du territoire sahraoui occupé. Ils ont été empêchés de descendre de l'avion qui les avaient amenés de Strasbourg via les îles Canaries où ils ont été expulsés.

Les cinq membres de l'intergroupe "Paix pour le Sahara occidental" au Parlement européen, dont la présidente de l'intergroupe Jytte Guteland et ses deux vice-présidentes, Paloma Lopez, Lidia Senra, Bodil Valero et Josu Juarisi ont été empêchés de descendre de l'avion, via les îles Canaries où ils ont été expulsés.

Akihisa Matsuno
Kiyoko Furusawa
Universitaires
Nationalité japonaise
Expulsés le 29 décembre 2017

Nous, Akihisa Matsuno et Kiyoko Furusawa, avons voyagé au Maroc et au Sahara occidental à la fin décembre 2017 et avons été expulsés le 29 après avoir passé une seule nuit à El Aaiun.

Ce que nous avons fait à El Aaiun, c'est visiter le bureau de la MINURSO et une organisation de défense des droits de l'homme, l'ASVDH. C'est tout ce que nous avons fait. Alors que nous parlions avec des membres de l'organisation des droits de l'homme dans leur bureau, la police est arrivée, nous a fait monter de force dans une voiture et nous a expulsés de l'aéroport d'El Aaiun vers Tokyo en passant par Casablanca et Paris.

Akihisa Matsuno était professeur de politique internationale à l'université d'Osaka, et Kiyoko Furusawa professeur d'économie à l'université chrétienne féminine de Tokyo. Nous nous intéressions au conflit du Sahara occidental, mais nous n'avons jamais rien écrit, ni fait publiquement sur le sujet. Nous étions tous les deux des militants du mouvement de solidarité avec le Timor oriental et avons soutenu l'autodétermination du peuple du Timor oriental jusqu'à ce qu'il obtienne l'indépendance lors du référendum organisé par l'ONU en 1999. Akihisa Matsuno a servi la mission référendaire des Nations unies (UNAMET) en tant que personnel électoral. Kiyoko Furusawa était à l'époque secrétaire de la mission de surveillance du référendum des parlementaires japonais.

Nous sommes arrivés à Rabat le 23 décembre 2017 et y avons passé cinq jours. Nous avons rencontré une organisation de défense des droits de l'homme ainsi que le professeur Maati Monjib, un universitaire dissident bien connu. Le 28 décembre, nous avons pris l'avion pour El Aaiun et sommes allés directement à l'hôtel Parador pour y séjourner. Le lendemain, nous nous sommes rendus au bureau de la MINURSO et avons discuté avec un agent d'information pendant environ une heure. En sortant du bureau, nous avons été arrêtés par un groupe de policiers qui nous ont dit que nous ne pouvions pas visiter la MINURSO. Pour le visiter, nous avons besoin d'une autorisation de l'ambassade du Japon à Rabat, ce que nous avons réfuté en disant que c'était un non-sens.

L'après-midi, nous nous sommes rendus à l'ASVDH. Nous avons entendu dire qu'il s'agissait de la seule association de défense des droits de l'homme reconnue par les autorités marocaines. Nous avons rencontré ses membres, mais au bout d'une trentaine de minutes, le même groupe de policiers est venu au bureau et nous a demandé de sortir. Ils nous ont fait monter dans une voiture, se sont rendus à l'hôtel pour récupérer nos bagages et nous ont expulsés de l'aéroport d'El Aaiun. À l'aéroport, ils ont pris nos appareils photo et nos iPhones et ont vérifié les photos que nous avons prises. Nous leur avons demandé de nous autoriser à passer à notre hôtel à Rabat parce que nous y avons laissé deux valises. Ils ont refusé. Nous n'avons pas subi de violence de la part de la police. Ils nous ont traités avec soin.

Itinéraire de l'expulsion El Aaiun - Casablanca - Paris - Tokyo.

Nos passeports ont été retenus par la police à l'aéroport d'El Aaiun. On nous a dit qu'ils nous seraient rendus à Paris. Arrivés à l'aéroport Charles de Gaulle, nous avons été remis à la police de l'aéroport. On nous a dit de rester dans une pièce jusqu'au départ. Ensuite, on nous a guidés jusqu'à la porte d'embarquement, on nous a rendu nos passeports et on nous a fait monter à bord du vol Air France qui nous ramenait à Tokyo. On nous a donné les sièges les plus à l'arrière. Nous avons eu l'impression d'être traités comme des criminels transférés.

Nous sommes arrivés à Tokyo le 31 décembre. Les valises que nous avons laissées à Rabat nous ont été envoyées plus tard par le personnel de l'ambassade du Japon à Rabat.

Notre expulsion a été rapportée par le Sahara Press Service le 31 décembre 2017 :

<https://archive.spsrasd.info/en/articles/2017/12/30/12924.html>.

Un média marocain a également parlé de notre cas. Nous ne comprenons pas l'arabe, mais sa traduction approximative révèle que les autorités marocaines soupçonnaient un lien entre notre visite et l'arrivée du nouveau chef de la MINURSO, Colin Stewart, qui était un officier des affaires politiques de l'UNAMET en 1999 quand il était jeune. Bien sûr, ce n'était qu'une coïncidence. Nous n'avons eu aucun contact avec le chef de la MINURSO.

Akihisa Matsuno

Nicolas Marvey

Ecrivain

Nationalité française

Expulsé le 14 février 2019

En février 2019, je me suis rendu dans le territoire occupé du Sahara occidental, pour des recherches personnelles sur le colonialisme au 21ème siècle.

J'ai séjourné cinq jours à El Ayun (du 9 au 13 février) pendant lesquels j'ai essentiellement circulé seul en ville pour repérer les lieux. J'ai tout de même pu m'entretenir clandestinement avec Hassanah Abba de la Ligue de Protection des Prisonniers Sahraouis (LPPS), tout en roulant en voiture à travers la ville. Après cinq jours passés à El Ayun, je suis allé à Smara pour rencontrer des militant.es des droits humains qui, paraît-il, sont encore plus isolé.es qu'à El Ayun. J'ai commencé par visiter le site archéologique d'Asli Boukerch pour ne pas éveiller les soupçons de la police. Le lendemain (14 février), je me suis rendu chez Ahmed Naciri, en prenant toutes les précautions possibles. J'ai passé la matinée chez lui, à recueillir des témoignages des membres de sa famille et de voisin.es venues pour me rencontrer. En début d'après-midi, on nous a informés qu'un fourgon de la Sûreté nationale se trouvait devant la maison. Ahmed est sorti pour parlementer. Le chef du renseignement a exigé qu'il fasse sortir l'étranger se trouvant chez lui, ce qu'Ahmed a refusé de faire. Après une longue discussion, j'ai décidé de sortir pour ne pas leur attirer plus d'ennuis qu'ils n'en avaient. J'ai prétendu avoir été invité à prendre le thé mais le chef du renseignement m'a informé que je me trouvais chez des personnes dont les activités « portaient atteinte à la sûreté et à l'intégrité du royaume ».

Après un rapide interrogatoire au poste de police, on m'a emmené à mon hôtel pour récupérer mes affaires, puis mis dans un taxi, destination Agadir que j'ai atteint sept heures et dix barrages de police plus tard. Je n'ai pas eu à régler le taxi. Le lendemain midi, j'ai repris un taxi en sens inverse pour tenter de retourner à El Ayun, pour prendre mon vol retour 4 jours plus tard, mais j'ai été arrêté avant d'entrer à Tan-Tan et à nouveau expulsé vers Agadir, malgré ma promesse de ne pas sortir de l'hôtel jusqu'à mon départ.

Cristina Martínez Benítez de Lugo

Militante anticolonialiste, du Mouvement pour les prisonniers politiques sahraouis

Nationalité espagnole

Expulsée le 6 et le 18 août 2019

J'ai été expulsée deux fois du Sahara occidental pour qu'il n'y ait pas d'observateur international à un procès réglé d'avance. Je vais rappeler ici les circonstances de ces expulsions au cours desquelles le gouvernement espagnol n'a rien fait pour me défendre.

Le 19 juillet 2019, l'Algérie remportait la Coupe d'Afrique de football. Les Sahraouis des territoires occupés sont allés dans la rue pour célébrer et, en passant, demander l'autodétermination. La répression a été féroce, la jeune Sabah Mint Ozman a été tuée, écrasée par une voiture de police marocaine. La police tirait avec des fusils, lançait des pierres, rouait de coups, projetait de l'eau sous pression. Dans la nuit, elle a fait irruption dans les maisons, les pillant et les détruisant, et a emmené plusieurs jeunes. Certains ont été libérés, mais dix ont été arrêtés et mis en examen. Le procès devait avoir lieu le 7 août.

Je me suis rendue à El Ayoun le 6 août, mandatée par un observatoire des droits de l'homme, pour assister au procès. Au contrôle des passeports de l'aéroport, la police s'est indignée du motif de mon voyage, m'ordonnant de faire demi-tour. J'ai essayé d'appeler le consulat à Rabat, qui ne répondait pas. Le fonctionnaire marocain m'a crié que le consul n'avait rien à voir, que nous étions au Maroc – que je le veuille ou non – et que le Maroc était un pays souverain.

Ils m'ont alors renvoyée dans le même avion pour Casablanca. Là-bas, on m'a retenue et confisqué mon passeport. On m'a fait dormir dans un hôtel de l'aéroport sans me donner la possibilité de sortir, et on m'a envoyée à Madrid le lendemain. Ils ont gardé mon billet aller Madrid-Casablanca-El Aaiún. Ils ne m'ont pas apposé le tampon de sortie du Maroc. On ne m'a pas donné les motifs de mon expulsion ni remis de procès-verbal sur ce qui s'était passé.

À minuit, le 6, j'ai réussi à joindre le consulat espagnol à Casablanca. Ils m'ont dit que si le Maroc m'expulsait, ils ne pouvaient rien faire. J'ai rappelé quand on m'a confisqué mon passeport, et ils m'ont dit que c'était normal, qu'on me le rendrait le lendemain. Je n'ai vu aucune trace d'inquiétude chez mon interlocuteur. Le fait que cela me paraisse une violation de mes droits ne l'a pas intéressé. Le procès a été reporté au 19. J'ai écrit à la Sous-direction générale de la Protection et de l'assistance consulaire pour dénoncer qu'on m'avait empêchée d'accéder à El Ayoun, privée de ma liberté de circulation puisqu'ils m'avaient retenue et confisqué mon passeport. J'ai demandé qu'on me défende ainsi qu'une protection pour mon prochain voyage à El Ayoun qui aurait lieu le 18 août pour assister au procès du 19.

Protection et Assistance Consulaire m'a répondu regretter « l'incident survenu » dans mon voyage et m'a orienté sur le consulat d'Oran pour m'informer de la démarche à suivre !

Le 18 août, j'ai été expulsée une deuxième fois. Cette fois, la police m'attendait à la passerelle de l'avion qui faisait escale à Casablanca. J'ai insisté auprès du consulat espagnol à Casablanca qui a répondu ne pouvoir intervenir.

Après cette deuxième expulsion, j'ai reçu un courriel de Protection et Assistance Consulaire reconnaissant son erreur et me donnant une adresse électronique du consulat général de Rabat.

En conclusion, cette Sous-direction générale ne s'est pas du tout occupée de mon cas, me renvoyant – tardivement – à un consulat, erroné ou non, alors que j'avais dénoncé l'inefficacité du consulat. Il est regrettable que le Ministère des Affaires étrangères ne m'ait contactée à aucun moment, sauf pour éluder la question et que l'Espagne trouve normal qu'on expulse du Sahara Occidental une citoyenne espagnole, ne demande pas d'explication au Maroc et n'essaie pas de me donner satisfaction, me laissant sans protection, tout comme les Sahraouis.

Le Maroc ne peut expulser qui que ce soit du Sahara Occidental ni d'une zone de transit pour y accéder. J'ai demandé une protection au ministère, et quatre ans plus tard, à l'occasion d'une campagne internationale, je l'ai réitérée à Borrell, cette fois devant l'Union européenne, pour moi et pour tous : qu'il intervienne auprès des autorités marocaines pour mettre fin à cette situation unique au monde et qu'il soit possible de retourner dans ce territoire non autonome dont l'administration relève de l'Espagne. Le Maroc, puissance occupante, n'a aucune légitimité internationale pour en interdire l'accès.

Elli LORZ

Photographe membre du studio photo Hans Lucas

Nationalité : française et irlandaise

Expulsée en septembre 2021

Depuis 2013 je me spécialise progressivement sur le conflit au Sahara Occidental, ce qui va m'amener à séjourner dans le territoire occupé sur des durées variables. Le territoire étant interdit d'accès aux observateurs étrangers, c'est un environnement de travail éprouvant, car il faut déployer son énergie pour ruser la surveillance afin de documenter, et tous les jours on risque l'expulsion.

Je réside à El Aaiun entre mai 2019 et octobre 2020 pour réaliser le dernier volet d'un travail documentaire. Le 12 octobre, un ami m'alerte que les renseignements marocains cherchent à me localiser et je quitte le territoire avec mon véhicule deux jours plus tard. Entre le 14 et le 15 octobre, deux de mes disques durs externes sont secrètement démontés et remplacés par des disques vides et inconnus. Les témoignages manuscrits sont volés et remplacés par des feuilles vierges. En manipulant ces éléments le 15 octobre, une réaction allergique se déclenche sur mes mains, puis sur les zones de mon visage que j'ai touché avec mes mains. Je consulte un médecin le 16 octobre à Rabat, qui m'alerte sur cette réaction à partir des mains. Là encore je soupçonne la police marocaine d'être impliquée.

D'El Aaiun à Tanger, je suis surveillée tout du long par des policiers à pied, en scooter, en voiture. Mon ferry étant annulé et reporté, cela m'expose à la police durant 7 jours. J'ai conscience qu'ils attendent mon passage au port et que cette étape représente des risques pour moi. Quand j'explique ma situation à l'entrée du consulat français de Tanger, le consul refuse de m'assister, de m'ouvrir le portail ou de garder mes ordinateurs et cartes SD en sécurité. Ayant également la nationalité irlandaise, je contacte les Affaires étrangères en Irlande et l'ONG Front Line Defenders qui suivront ma situation au téléphone jusqu'à ma sortie du territoire. J'essaye de déposer plainte pour vol contre X le 20 octobre à la Préfecture de police de Tanger afin d'avoir une trace des vols ou de l'obstruction au dépôt de plainte. Mon passeport est confisqué et je suis retenue au poste pendant 6 heures. Les échanges et les embrouilles observées révèlent un esprit revancharde en réaction à leur connaissance tardive de mes séjours au Sahara occupé. À 22h les policiers me disent "dégage du Maroc". J'arrive au port de Tanger Med une heure avant le départ de mon ferry. Après une fouille régulière de ma voiture par la douane, je suis escortée à 3 km dans un hangar du port de fret pour un soi-disant "scanner". On m'oblige à laisser mon véhicule ouvert et à attendre à l'extérieur du hangar. Pendant ce laps de temps, un de mes ordinateurs est démonté et le disque dur est volé. Le vol est réalisé par des policiers en civil et le chef des douanes supervise et informe une tierce personne au téléphone. Le chef des douanes refuse de prendre ma plainte et je suis ramenée dans la zone passagers. Là, une petite foule est rassemblée : forces auxiliaires, policiers, Marine royale et autres fonctionnaires. Abdellatif Hammouchi se présente à moi comme le chef de la police et prend mon passeport. Mon véhicule est fouillé 3 fois. Je monte sur le ferry à 2h du matin, après 3h de fouilles, et nous quittons le port, escortés par deux frégates jusqu'à la sortie des eaux territoriales. Que ce soit au commissariat de Tanger ou au port, j'ai documenté les faits (enregistrements audio et vidéo).

En juin 2021, je découvre que l'espionnage avec le logiciel Pegasus du téléphone de Claude Mangin à partir du 8 octobre coïncide avec la découverte des autorités marocaines de ma présence au Sahara occupé et le ciblage de mon travail. En septembre 2021, je prends un vol pour Marrakech. En débarquant, la police me notifie une interdiction d'accès au territoire établie le 20 octobre 2020. Je suis retenue pendant 8h dans l'aéroport, et expulsée la nuit à l'autre bout de la France pour me dissuader de retenter une visite. Je fais un recours au tribunal administratif de Marrakech. Mon recours est jugé irrecevable et on m'indique que le motif de l'interdiction d'accès au territoire ne peut être divulgué au prétexte que je suis une menace à la sécurité du Maroc. Mon travail étant diffusé sous pseudonyme, l'interdiction d'accès au territoire sera le seul aveu des autorités marocaines sur l'accès illégal à mon travail. Les vols au lieu d'une saisie policière permettent d'invisibiliser la censure opérée, et l'absence de liberté d'expression au Sahara Occidental. L'interdiction d'accès au territoire dont je fais l'objet est une sanction administrative marocaine prononcée pour une durée indéterminée. Ces expulsions et interdictions d'accès au territoire limitent la solidarité et isolent les Sahraouis sous occupation, permettant aux violations de se poursuivre en toute impunité. Tout cela s'inscrivant dans la logique des mécanismes oppressifs marocains au Sahara Occidental.



Une délégation de 62 jeunes de Norvège, et 6 venant de Suède, Pays-Bas, Lituanie, États-Unis, Canada et Pologne ont été arrêtés et expulsés par la police marocaine **entre le 17 et le 21 janvier 2016**, au sud du Maroc et au Sahara occidental où ils allaient rencontrer les jeunes et la population du territoire occupé du Sahara occidental



Les 52 jeunes d'une délégation du Parti rouge solidarité de Norvège, du Danemark, de Suède, des Pays- bas et de Lituanie, ont été arrêtés et expulsés par la police marocaine **entre le 21 et le 25 janvier 2017** aux postes de contrôle d'Ifni, Guelmim et Tan Tan et à l'aéroport d'El Ayoun, alors qu'elle se rendait au Sahara occidental pour rencontrer les jeunes et la population du territoire occupé par le Maroc.



Deux étudiantes norvégiennes ont été expulsées le **01/11/2024** par la police marocaine alors qu'elles se trouvaient chez Sidi Mohamed Daddach, militant des droits humains à El Ayoun. Elles étaient venues enquêter sur l'avis des citoyens sahraouis relatif aux projets d'énergie renouvelable en cours de développement au Sahara occidental occupé.



Deux jeunes membres du Comité Jeunesse du syndicat norvégien Styrke ont été expulsés par la police marocaine le **04/11/2024** de la maison de Mina Bali à El Ayoun où ils étaient venus rencontrer la société civile sahraouie à propos des projets d'énergie renouvelable et la situation au Sahara occidental occupé.